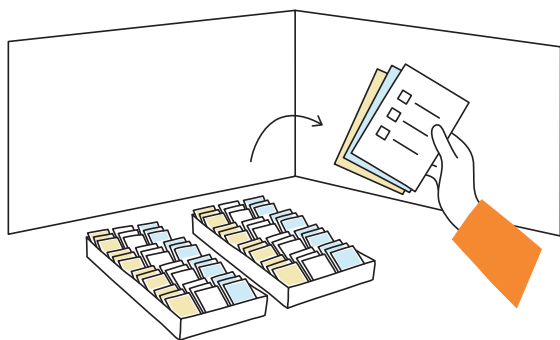


Secret du vote

Vous n'êtes dans l'obligation de dire à personne pour qui vous allez voter ou avez voté. Vous décidez également vous-même pour qui vous votez.

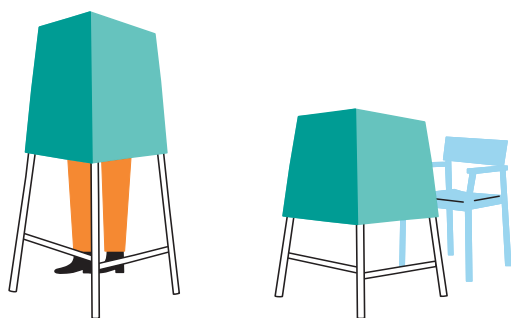


Isolement lorsque vous prenez votre bulletin de vote

Les bulletins de vote sont placés derrière un écran. **Vous devez être seul lorsque vous prenez vos bulletins de vote afin** que personne d'autre ne les voie.

Vous pouvez demander l'aide d'un assesseur si vous souffrez d'un handicap ou si vous avez besoin d'aide pour d'autres raisons.

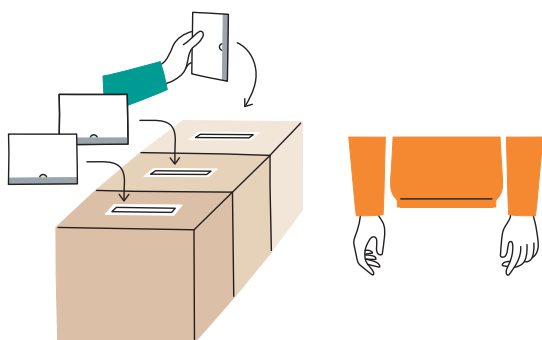
Si vous souhaitez vous faire aider par une autre personne, un assesseur doit également être présent. Les assesseurs sont tenus au secret.



Isolement dans l'isoloir

Après avoir pris vos bulletins de vote, vous devez préparer votre vote. **Vous devez être seul dans l'isoloir.** Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser à un assesseur.

Si vous souhaitez vous faire aider par une autre personne, un assesseur doit également être présent.



Personne ne peut savoir de qui provient votre vote

Lorsque vous avez préparé votre vote, les assesseurs le reçoivent et le placent avec les autres votes. Lors du décompte des voix, personne ne pourra savoir de qui provient un vote.

Vous avez des questions ?

Demandez à un assesseur, contactez la commission électorale de votre commune ou rendez-vous sur www.val.se.